

Association ECLORE (n°W653007561)

Siret: 87839158000015

Siège social: 109 rue du 11 Novembre 65800 AUREILHAN

Tél: **06.36.76.37.59** assoeclore65@gmail.com

www.eclore65.com

TARIFS

APPARTEMENT T2

- 490 euros le mois
- 142 euros la semaine
- 38 euros la nuit

APPARTEMENT T3

- 675 euros le mois
- 275 euros la semaine
- 60 euros la nuit

Au tarif indiqué est inclus le forfait toutes charges (voir détails en dessous)

Option Forfait "LITERIE /ENTRETIEN": 15 euros

protège matelas/drap housse/couette et housse/oreiller et taie/torchons vaisselle/essuis main/éponges/produits vaisselle-entretien-lessive....

Pour la transparence et une bonne compréhension des tarifs, voici le détails des prestations pour les occupants des logements temporaires:

Forfait de charges :

Pour le mois : 55€ (T2) - 65 € (T3) **Pour la semaine : 17 €** (T2) - 20 € (T3) **Pour 1 jour/nuit : 8 €** (T2) - 10 € (T3)

Détaillé comme suit :

- Prestation de Guidance et de Services:

Pour le mois : 30 € Pour la semaine : 10 €

Pour 1 jour/nuit : 5 €La salariée de l'association passe quotidiennement dans l'appartements pour faire le lien avec

le locataire temporaire.

En fonction de la situation (tester le vivre seul-stagiaire Esat -logement d'urgence -répit de l'aidant), la salariée de l'association va aider, encadrer, rassurer, guider le locataire de l'appartement temporaire

Elle s'assure aussi d'un bon entretien de l'appartement et refait un ménage complet entre chaque location. <u>et prestation de Services</u> : accès à la lingerie possible, accès à la salle commune, participation à la communauté associative (potager, poulailler, jeux, fêtes...)

-Forfait consommations et participation aux charges et frais éventuels liés à l'occupation de l'appartement :

Pour le mois : 25 € (T2) - 35 € (T3) Pour la semaine : 7 € (T2) - 10 € (T3)Pour 1 jour/nuit : 3 € (T2) - 5 € (T3)